

Communiqué de presse

Rendez-vous aux jardins 30, 31 mai et 1^{er} juin 2014

Toulouse, le
21 mai 2014

Depuis la première édition des *Rendez-vous aux jardins* en 2003, la direction régionale des affaires culturelles déploie des actions de promotion en faveur des parcs et jardins, conformément à la politique du ministère de la Culture et de la Communication qui invite le visiteur à découvrir ou redécouvrir les parcs et les jardins, publics ou privés, à explorer les merveilles botaniques qui s'y épanouissent et à profiter des animations qui y sont proposées durant ce 1^{er} week-end de juin, le vendredi étant réservé aux scolaires.

Cette année en Midi-Pyrénées, parmi les 138 parcs et jardins qui participent, 40 proposent des animations liées au thème de cette 12^e édition : "L'enfant au jardin", 10 ouvrent pour la première fois et 35 uniquement pour ces rendez-vous. Les deux tiers des jardins accueillent donc les visiteurs en saison, ou encore une grande partie de l'année.

Pour que chacun puisse organiser ses *Rendez-vous aux jardins*, la Drac réalise un guide des jardins qui sont ouverts à cette occasion. Utilisable toute l'année, il est également proposé sous forme interactive sur le site de la Drac et accessible aux mobiles grâce au flash code figurant sur une carte de communication dédiée.

"L'enfant au jardin" trouve aussi écho dans cette brochure par de prestigieuses illustrations : photographie de Jean Dieuzaide, poème de Victor Hugo et extrait d'un texte de Yves-Marie Allain.

Suivre ce guide régional vous offrira de belles découvertes tout au long de ces journées et au-delà pour nombre de ces jardins.

Cette année 2014 est aussi l'occasion de rappeler la création il y a dix ans du label **Jardin remarquable**. Son instauration a permis de mettre en lumière les parcs et jardins, de plus en plus en vogue auprès des publics, avides de les visiter. C'est d'ailleurs l'ouverture au public qui constitue l'une des différences fondamentales entre les jardins protégés Monument historique et les jardins labellisés Jardin remarquable. Ce label récompense le travail et la créativité des jardiniers ; il peut être décerné à des parcs patrimoniaux comme à des jardins de création récente.

Le guide régional peut être téléchargé sur le site de la Drac :
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Midi-Pyrenees
et sa version interactive est disponible sur <http://urlmin.com/drac2014>

Le programme national est consultable sur le site des *Rendez-vous aux jardins* : www.rendezvousauxjardins.culture.fr/

Contacts Presse

Direction régionale des
affaires culturelles (Drac)

Tony Simoné
☎ 05 67 73 20 36

Préfecture

Sophie Lesaffre
☎ 06 35 16 36 31
☎ 05 34 45 38 31

Virginie Avizou
☎ 06 85 80 22 14
☎ 05 34 45 36 17

1, place Saint-Étienne
31038 Toulouse Cedex 9
☎ 05 34 45 34 45